

REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2022

Président	Jackie GOULET
Etaient Présents	Jean-Pierre BACHOWICZ, Arnaud BOUCHET, François BREE, Bernadette BUTY, Marie-Claire CHUPIN, Marie-Claude CORNIL, Joëlle DELAGARDE, Anne FAUCOU, Michel GOULU, Béatrice GUILLON, Marie-Thérèse MAHOT, Joël NAU, Paul NICOLAS, Claude POIRIER, Nadine SCULO, Gilles TALLUAU, Jacqueline TARDIVEL - Administrateurs.
Etaient absents excusés	Gaëtan BEILLARD, représenté par M. Claude POIRIER Sophie METAYER, représentée par M. Jackie GOULET Edwige CHOUTEAU Sylvie GAREL Jean-Christophe LOUVET

N°2022 – 18 : AFFECTATION DE FONDS PROPRES POUR SOLDE DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

Afin de solder le financement des programmes d'investissement détaillés ci-dessous, il vous est proposé d'affecter des fonds propres pour une somme globale de 511 869,24 euros.

Le solde du compte 110 « Report à nouveau » disponible sera dorénavant de 7 590 817,57 euros.

AFFECTATION DE FONDS PROPRES

N° de programme	libellé / opération	PREVISIONNEL			BILAN DEFINITIF		
		Coût des opérations	Montant des fonds propres	Part en %	Coût des opérations	Montant des fonds propres	Part en %
0050C1	Installation Climatisation les Hautes Vignes	6 618,89 €	6 618,89 €	100,00%	6 618,89 €	6 618,89 €	100,00%
0038R7	Réhabilitation PMR aménagement SAS EHPAD Clair Soleil	341 929,00 €	0,00 €	0 %	350 168,49 €	168,49 €	0,05%
0107C1	Remplacement chaudière 307 rue Clos Coutard	2 339,33 €	2 339,33 €	100,00%	2 339,33 €	2 339,33 €	100,00%
0127C2	Construction Villa Bleue	841 647,00 €	328 242,00 €	39,00%	883 186,53 €	354 862,53 €	40,18%
0225CN	Acquisition Amélioration 21 bis David d'Angers	117 751,00 €	27 671,00 €	23,50%	89 805,14 €	7 000,00 €	7,79%
0258CN	Acquisition Méron 1 à Montreuil Bellay	121 270,40 €	12 170,40 €	10,04%	121 270,40 €	12 170,40 €	10,04%
0259CN	Acquisition Méron 2 à Montreuil Bellay	121 270,40 €	12 170,40 €	10,04%	121 270,40 €	12 170,40 €	10,04%
0260CN	Acquisition Lotissement Les Pantès Montreuil Bellay	121 270,40 €	12 170,40 €	10,04%	121 270,40 €	12 170,40 €	10,04%
0261CN	Acquisition Lotissement La Perruche 1 Montreuil Bellay	242 652,80 €	24 352,80 €	10,04%	242 652,80 €	24 352,80 €	10,04%
0262CN	Acquisition Lotissement La Perruche 2 Montreuil Bellay	545 604,80 €	54 604,80 €	10,01%	545 604,80 €	54 604,80 €	10,01%
0263CN	Acquisition Résidence Duret Montreuil Bellay	253 811,20 €	25 411,20 €	10,01%	253 811,20 €	25 411,20 €	10,01%
TOTAL DE L'AFFECTATION DE FONDS PROPRES			505 751,22 €			511 869,24 €	

Variation FP entre le prévisionnel et la clôture 6 118,02 €

Les affectations définitives de fonds propres en 2022 sont très proches des engagements au stade prévisionnel des programmes. Ceci est principalement dû à la nature des opérations clôturées en 2022 qui sont essentiellement des opérations d'acquisition de logements conventionnés sans travaux.

Commentaires sur les variations significatives

Les modifications exposées ci-dessous, généralement dues à une variation des coûts de travaux ou des financements, impactent le niveau de fonds propres définitif affectés aux opérations d'investissement :

0225CN - Programme d'acquisition amélioration 21 bis David d'Angers : Le coût d'opération définitif a été revu à la baisse de 27 945,86 € ce qui a permis de réduire l'apport en fonds propres de 20 671,00 €.

0127C2 - Programme de construction Villa Bleue : le montant des travaux a été augmenté suite à l'intégration des coûts marchés définitifs issus d'un 3eme appel d'offres. Pour maintenir l'équilibre d'opération, les fonds propres ont été augmentés de 26 620,53 €.

EN CONCLUSION ET APRES DISCUSSION, LE CONSEIL AUTORISE L'AFFECTATION DES FONDS PROPRES AU COMPTE 1067 « EXCEDENTS D'EXPLOITATION AFFECTES AUX INVESTISSEMENTS » POUR 511 869,24 € EUROS TELLE QUE PROPOSE DANS LE TABLEAU CI-DESSUS.

Pour extrait conforme,
SAUMUR, le 12 décembre 2022



* LE DIRECTEUR GENERAL
Philippe PLAT

Délibération consultable dans le registre des délibérations tenu à la disposition du public à compter de la date de réception en Préfecture